



Reçu à la préfecture de Gironde le	Mis en ligne le	Affiché au siège le

Direction générale des territoires  
Pôle territorial de Bordeaux  
Direction du développement et de l'aménagement  
Service aménagement urbain

## ARRÊTÉ DE BORDEAUX METROPOLE

**OBJET :** Bordeaux – Place de Stalingrad et ses abords – réunion commerçants dans le cadre de la concertation réglementaire

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les articles L 103-2 et suivants et R103-1 du code de l'urbanisme ;

**Vu** la délibération 2022-755 du 24 novembre 2022 portant l'ouverture d'une concertation pour le projet de Requalification de la place de Stalingrad, située à Bordeaux ;

**Vu** les articles 3, 4 et 5 de ladite délibération approuvant les modalités de cette concertation et autorisant Monsieur le Président à sa mise en place ;

**Vu** l'arrêté métropolitain n° 23METPP00103 du 1<sup>er</sup> février 2023 par lequel Mme Andréa Kiss, Vice-Présidente de Bordeaux Métropole, a reçu délégation de Monsieur le Président de Bordeaux Métropole pour signer tous documents se rapportant à ce champ de compétences ci-dessus ;

**Considérant** qu'il est nécessaire d'organiser une concertation au sens de l'art L 103-2 du Code de l'urbanisme, afin de porter à la connaissance du public les orientations du projet de requalification de la place et de ses abords, de mettre en mesure le public d'exprimer ses attentes et de présenter des observations ou propositions ;

**Considérant** que la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole ayant prévu la tenue d'une réunion publique a minima pendant cette concertation, mais n'ayant pas prévu la tenue d'une réunion dédiée aux commerçants du quartier, il revient au Président de préciser cette modalité spécifique ;

**Le Président de Bordeaux Métropole**

**ARRETE**

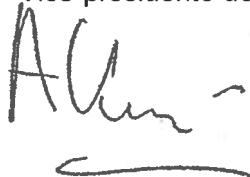
**Article 1 :** Une réunion avec les commerçants du quartier et la ville de Bordeaux sera organisée, en sus de la réunion publique ouverte à tous.

Fait à Bordeaux, au siège de Bordeaux Métropole, le

**03 JAN. 2024**

Pour le Président et par délégation,

Andréa Kiss  
Vice-présidente de Bordeaux Métropole

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'AKiss', with a horizontal line underneath.